

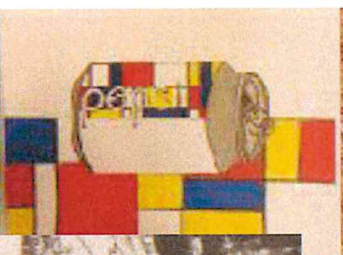
• Les arts plastiques au lycée :

En seconde :

l'enseignement optionnel Plastiques

(3h semaine) permet de découvrir à la fois des pratiques et métiers artistiques, et de se confronter à une pratique plastique, autour de rencontres avec des professionnels de l'image, avec des lieux d'exposition (musées, festivals), les élèves sont amenés à élaborer des productions plastiques très variées (affiches, bd, illustrations, photographies, montage vidéo, film d'animation...).

Motivation personnelle et envie de pratiquer sont nécessaires pour réussir dans cet enseignement, qui peut naturellement être poursuivi en option ou en spécialité en classe de première.



• Les arts plastiques au lycée :

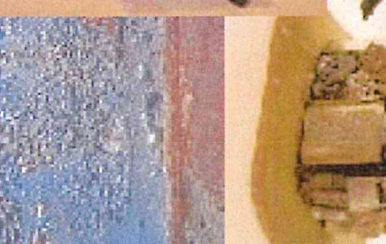
En TERMINALE :

l'enseignement de spécialité Arts plastiques

(6 heures par semaine) :

L'enseignement en classe de terminale est la suite cohérente de celui dispensé en première : les élèves y approfondissent leurs connaissances théoriques, leurs savoir-faire, en appui sur **3 QUESTIONS**, dont une est renouvelée chaque année : **2 à 3h de culture artistique** (histoire des arts et esthétique) et **3 à 4h de pratique artistique** hebdomadaires permettent aux élèves de consolider leurs compétences.

Pour le baccalauréat, il leur est demandé de constituer un dossier de productions personnelles qui seront évaluées lors d'une épreuve orale ; une épreuve écrite de culture artistique (coefficient 3) permettra d'évaluer les connaissances historiques et artistiques, ainsi que la finesse de leur analyse plastique.



En première :
l'enseignement de spécialité Arts plastiques (4 heures par semaine)
Cet enseignement est dispensé en filière L (littéraire) et est destiné aux élèves qui se destinent à des études et métiers où la pratique artistique est prépondérante ; ils reçoivent un enseignement de **2h de culture artistique** (histoire des arts et esthétique) et **2h de pratique artistique** ; le programme est axé sur la thématique très ouverte de la **FIGURATION**.
Les élèves développent des compétences techniques dans des domaines aussi variés que le dessin, la peinture, le volume (modélage, assemblage), la photographie et la retouche numérique, la vidéo, et le montage audio visuel, et ils affinent ainsi leurs préférences en termes de pratique plastique.

Après le bac ?

Les orientations possibles avec une spécialité Arts Plastiques

Elles sont beaucoup plus variées que ce qu'on pourrait penser :

-écoles de Beaux-Arts : formation au métier d'artiste, lien avec des institutions et structures muséales (en proximité : Villa Arson à Nice, Beaux-Arts à Aix-en-provence,...)

-classes préparatoires Art : Lycée Carnot (Cannes) et Simone Veil (Valbonne)

-métiers de l'architecture : architecte DPLG , architecture intérieure.

-métiers du design : objet, graphisme et illustration, webdesign, publicité.

-métiers de l'animation et du cinéma : stop-motion, dessin animé, cinéma et vidéo (montage, prise de vue, création)

-métiers de la restauration et du patrimoine : école du Louvre, école des Chartes, concours de la fonction publique territoriale.

-métiers en rapport avec l'expertise et la vente d'objets d'arts : commissaire-priseur, expert d'art, antiquaire, avocat spécialisé dans l'achat/vente d'œuvres.

-métiers du livre et de l'édition.

-métiers de l'enseignement : accessibles par concours après Master 2 (Capes et agrégation en arts plastiques, arts appliqués).

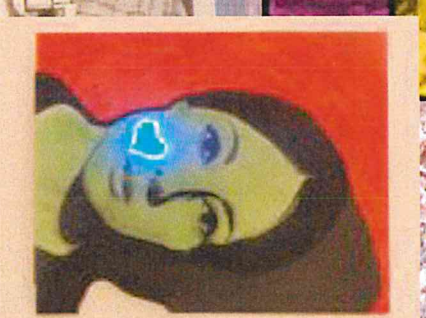
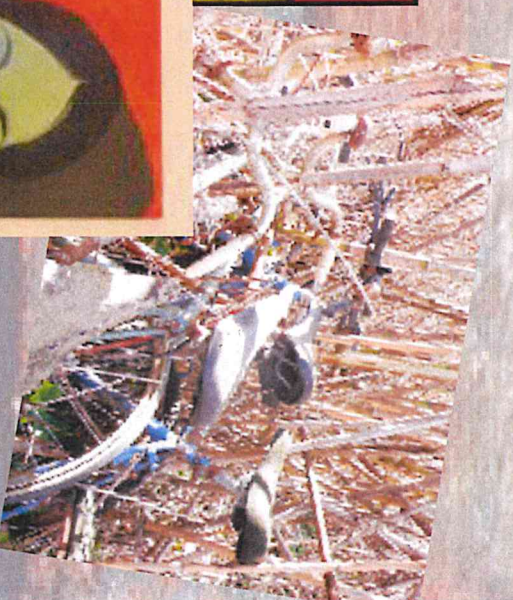
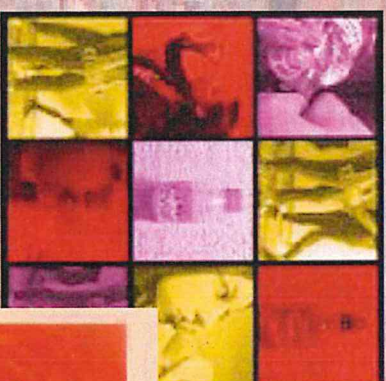
-métiers du journalisme et de l'information.



Lycée Auguste Renoir

Cagnes-sur-mer

Section ARTS PLASTIQUES



CONTACTS/Questions :
Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous joindre

Lycée Auguste RENOIR, avenue Marcel Pagnol

Standard : 04 92 02 45 10

Mail : ce.0060009c@ac-nice.fr ou applarenoir@gmail.com

